

Béziers

Terra Hominis : 1 000 associés au service des jeunes vigneron

l'essentiel Terra Hominis soutient des vigneron en créant des vignobles en copropriété et vous permet de concrétiser vos rêves en devenant acteur de la vie d'un vignoble.

Sept ans après son lancement en 2009 près de Béziers, Terra Hominis annonce aujourd'hui mille associés, financièrement engagés dans une dizaine de plans d'investissements pour aider à l'installation de jeunes vigneron ou à l'agrandissement de domaines viticoles.

Il s'agit de crowdfounding exclusivement orienté vers le monde viticole. Après avoir mis la main à la poche, les actionnaires ne reçoivent pas de dividendes sonnants et débouchants mais des bouteilles de vin et l'encouragement à devenir un ambassadeur actif de « sa vigne » par procuration.

« Nous avons des listes d'attente puisques nous sélectionnons nos associés et que les lots mis sur le marché sont limités. Le plus souvent, c'est entre 1 500 et 3 000 €. Nous écartons ceux qui sont là pour faire seulement de la spéculation », explique Ludovic



Jean-Pierre Vanel, vigneron à Caux, a pu partir à la retraite grâce au montage de Terra Hominis. / Photo TopSud

Aventin, le fondateur qui met en avant la dimension humaine et festive de ce club des investisseurs qui avait débuté autour des charismatiques piliers de rugby Pieter De Villiers et Sylvain Marconnet investisseurs et vendangeurs au Mas Angel à Cabrerolles, au nord de Béziers.

Des dividendes versés sous forme de bouteilles de vin
Depuis ce premier sauvetage de parcelles, Terra Hominis a assuré la pérennité de 60 hectares.

Dernièrement, c'est le domaine de la Croix Vanel à Caux près de Pézenas qui a bénéficié d'un plan de financement de 480 000 €. « Je n'étais pas venu pour acheter mais juste pour visiter. Mais je suis tombé amoureux du domaine en bio et de ses vins. Et Terra Hominis a trouvé le financement. Sans leur intervention, l'opération était impossible à mener », explique Marc-Olivier Bertrand, œnologue diplômé, jusque-là chef d'exploitation en Côte de Pro-

vence et qui rêvait de son propre domaine, de sa cave, de son vin. « Après dix-huit ans de viticulture, j'aspire à changer de vie. Mais pendant deux ans je vais accompagner Marc-Olivier. Et les vins ne vont pas changer », ajoute Jean Pierre Vanel qui avait développé, avec succès, le domaine familial : 10 hectares, 30 000 bouteilles dont 80 % livrées à l'export avec une belle valorisation. Ainsi le domaine la Croix-Vanel est-il sur les rails pour une trentaine d'années.

Montauban

Après la mort de Rayan, ses parents veulent la vérité



Les parents de Rayan et leur avocat, M. Pujol. / OSM

Les photos de Rayan à la main, Leila Abi et son mari Sofiane ont le regard perdu dans le vague. Leur vie s'est arrêtée le 26 novembre dernier à 7 h 05. Le fœtus arrivé à terme, c'est donc à minuit dans la nuit de vendredi à samedi que Leila arrive à la clinique du Pont-de-Chaume. « À 5 h 05, Rayan était né sans problème », se remémore Sofiane. Pris ensuite en charge par le personnel de la clinique pour réaliser un prélèvement gastrique, c'est peu après que la naissance de Rayan a viré au drame. « Durant ce prélèvement, assure Sofiane, le bébé a saigné, et peu après, ils ont débuté un massage cardiaque. » Décrivant une scène de panique du personnel médical face à l'urgence absolue, l'équipe du Samu pédiatrique gagnait les lieux pour tenter de sauver le nouveau-né. En vain. Rayan, deux heu-

res après sa naissance, ne pirait plus. Depuis, le couple qui a été reçu deux fois par la direction de la clinique montalbanaise, reste sans réponse sur ce qui s'est passé et a connu le décès prématuré de leur premier-né. « Une autopsie prodiguée », confirme l'avocat du couple, M. Jean-Louis Jol. « L'examen a confirmé l'enfant était normal, en bon état et sans aucune anomalie », certifie l'ancien bâtonnier qui espère désormais des analyses biologiques pour en savoir plus. Pour l'instant, le couple est dans l'attente. « Nous voulons savoir de quoi il s'agit. On veut la vérité », dit Leila avec le cri du désespoir. Pour ce faire, M. Pujol confie qu'il va saisir la justice en posant un référé auprès du président du TGI de Montauban pour obtenir une expertise dépendante.

Le Carnet du Jour

Une pensée pour vos proches, amis...

Avis parus ce jour :

ARIÈGE (09)

CANAL Henriette
CHARLES Louis
GALY Yvonne
MAURIEL René Louis
METGE René
MICHOU René
RHODES Odette
SOULA Jean-Marc

AUDE (11)

BLATGE Alain
MAFFES Pierrette
MEILLER André
MICHAIET Antoinette
PAPÉDES Gabriel

AVEYRON (12)

DELPERIÉ Henri

HAUTE-GARONNE (31)

BENTAJOU Jean-François
BOULÉ Marc
BOULOS Jeanne
CARPEFOUSSE Jeanne
CAZENAVE Yves
COUSIN Nicole
DE PERIGNON Françoise
FOUSSIC Jeanne

GAULIER Jean-Paul

GHANASSIA Solange
GILLES Lucie
GUESNIARD Fabrice
JUGLA Claude
PESOT Philippe
REGUES Jeanne
RUBBO Marcelle
ZANCA Ariette

HERS (32)

ACETI Roger
ARTIGO Aurélien
BOUÉ Hubert
DOUILLES Eise
DEHETS Jean-Louis
GAULIER Jean-Paul
GIAVANNI Maria
TASTET Jacques

HAUTES-PYRÉNÉES (65)

CALLES Denise
CAMPISTROUS Annette
COURADE Simone
ESTEBANEZ Rachel

LOT (46)

CABROL Jean Claude
CASTAGNE Daniel
RAFFY Marinette

LOT-ET-GARONNE (47)

JURQUET Jean
PROUZET Jeanne
STRAUBHAAR Edouard
VALENTIN Josette
VERMIEULEN Leon

TARN (81)

ALBOUY Jeanne
CADARS Gabriel
CADUAC Marie-Paule
COURBATHIEU Françoise
DEPIERRE Robert
FAUX André
GONTIER Jean-Marie
LAMBERTI Marisa
MASSOL Jocelyne
VIGUÉ Gabriel

TARN-ET-GARONNE (82)

DELPECH Simone
FOURAS Denise
GAILLARD Pierre
GRANIER Jean Claude
PISTOUILLE Robert
RAUJOL Fernand
TASTET Jacques
TOURNAYRE André

HAVAS VOYAGES

C'est en hiver QUE L'ÉTÉ SE PRÉPARE

Jet tours

<p>Circuit CHINE Dragons célestes 11 jours/8 nuits Exemple de prix au départ de Paris le 02/04/2017</p>	<p>à partir de 1389*€ TTC</p>
<p>INDE Rajasthan et Gange sacré 15 jours/13 nuits Exemple de prix au départ de Paris le 30/09/2017</p>	<p>à partir de 2099*€ TTC</p>
<p>VIETNAM Du fleuve rouge au Mékong 15 jours/12 nuits</p>	

Toulouse

Morning: réponse d'ici jeudi



Le PDG Eric Charpentier, dans un magasin à Saint-Elix. / Photo de ch.

Les représentants de Morning étaient hier à Paris, à l'audition par l'ACPR, l'autorité de régulation des banques et assurances, qui devait statuer sur l'absence de sanctions qui frappent la néobanque toulousaine puis le 1er décembre. Accusée par le régulateur d'avoir utilisé l'argent du compte de cantonnement, normalement intouchable, c'est l'absence d'activités de Morning qui suspendues, empêchant à ses utilisateurs d'utiliser l'ar-